



Les Abymes le 7 juillet 2014

À Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Objet : Courriers restés sans réponses de Monsieur le recteur de l'académie de Guadeloupe

Monsieur le Ministre,

Faute de réponse aux cinq derniers courriers envoyés par notre organisation syndicale à Monsieur le Recteur de l'académie de Guadeloupe, nous prenons votre attache pour obtenir des réponses à nos interrogations.

Nous avons interpellé Monsieur le Recteur le 30 mai 2014 concernant un proviseur refusant l'accès à nos représentants syndicaux commissaires paritaires dans son établissement.

Nous avons interpellé Monsieur le Recteur le 11 juin 2014 concernant le refus de dialogue social de l'administration avec les COPsy.

Nous avons interpellé Monsieur le Recteur le 24 juin 2014 concernant les risques sanitaires et juridiques encourus par la présence de camions de vente ambulante et de paillotes au sein des EPLE dans l'académie.

Nous avons interpellé Monsieur le Recteur le 27 juin 2014 concernant l'absence de convocations de correction pour le Diplôme National du Brevet.

Nous avons interpellé Monsieur le Recteur le 30 juin 2014 concernant la rédaction des ordres de mission dans l'académie de Guadeloupe.

Ces cinq courriers demeurés sans réponse posent le problème du dialogue social dans l'académie, mais aussi le fonctionnement même de l'académie.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous, Monsieur le Ministre, pour obtenir les réponses légitimes à nos interrogations. Nous vous fournissons en pièce jointe les courriers adressés à Monsieur le Recteur de l'académie de Guadeloupe.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, veuillez croire à notre profond attachement au service public d'Éducation.

Guillaume MARSAULT
Secrétaire académique
SNES Guadeloupe